

✠ LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST ✠

« événement *historique et transcendant* »

✦ "Le mystère de la Résurrection du Christ est un événement réel, qui a eu des manifestations historiquement constatées, comme l'atteste le Nouveau Testament. (...) Le tombeau vide [au matin de Pâques] n'est pas en soi une preuve directe, car l'absence du Corps du Christ pourrait s'expliquer autrement. Pourtant, *le disciple que Jésus aimait* affirme que, en entrant dans le tombeau vidé et en découvrant *les linges gisant à terre [c'est-à-dire affaissés], il vit et il crut* (Jn 20, 6-8). Cela suppose qu'il ait constaté dans l'état du tombeau vide que l'absence du Corps de Jésus ne pouvait pas être une oeuvre humaine" (*Catéchisme de l'Eglise Catholique*, n°s 639-640)

1) Façon dont le Corps de Jésus a été mis dans le Linceul →



2) Ce que St Jean a vu dans le tombeau le vendredi saint →



3) Ce que St Jean a vu le matin de Pâques →



✦ "St Jean, si on le traduit correctement, est très net: ce qui lui a fait croire [en la Résurrection de Jésus], ce ne fut pas le tombeau vide, mais la position des linges. Au matin de Pâques, il vit que le Corps n'était plus dans les linges. Les linges n'ont pas été déplacés, mais se sont affaissés sur la roche, ne contenant plus que la mentonnière, restée enroulée à sa place. *Il vit et il crut* (Jn 20, 8)" (Antoine LEGRAND, membre de la *Commission Internationale Scientifique pour le Linceul de Turin*, dans "Evangile et Linceul", 1998, p. 15)

✠ La Résurrection de Jésus à l'aube de Pâques ✠ *preuve de son autorité et de son identité divines*

Extraits du *Catéchisme de l'Église catholique* (CEC) de Jean-Paul II (1992) :

"La foi de la première communauté des croyants [en la Résurrection de Jésus] est fondée sur le témoignage d'hommes concrets, connus des chrétiens [de l'époque] et, pour la plupart, vivant encore parmi eux. (...) Devant ces témoignages, il est impossible d'interpréter la Résurrection du Christ en dehors de l'ordre physique, et de ne pas la reconnaître comme un fait historique." (CEC § 642-643).

"L'hypothèse selon laquelle la Résurrection aurait été un produit de la foi ou de la crédulité des apôtres est sans consistance. Bien au contraire, la foi des apôtres en la Résurrection est née, sous l'action de la grâce divine, de l'expérience directe de la réalité de Jésus ressuscité." (644)

"La Résurrection constitue avant tout la confirmation de tout ce que le Christ Lui-même a fait et enseigné. Toutes les vérités, même les plus inaccessibles à l'esprit humain, trouvent leur justification lorsque le Christ, en ressuscitant, a donné la preuve définitive qu'Il avait promise, de son autorité divine" (651).

"La vérité de la divinité de Jésus est confirmée par sa Résurrection. Il avait dit: *Quand vous aurez élevé le Fils de l'Homme, alors vous saurez que JE SUIS* (St Jean 8, 28). La Résurrection du Crucifié démontra qu'Il était vraiment JE SUIS, le Fils de Dieu et Dieu Lui-même. (...) La Résurrection du Fils de Dieu est étroitement liée au mystère de son Incarnation. Elle en est l'accomplissement selon le dessein éternel de Dieu." (653).

"Enfin, la Résurrection du Christ, le Christ ressuscité Lui-même, est principe et source de notre résurrection future. (...) Dans l'attente de cet accomplissement, le Christ ressuscité vit dans le cœur de ses fidèles. (...) Leur vie est entraînée par le Christ au sein de la Vie divine, afin qu'ils ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour Celui qui est mort et ressuscité pour eux (2 Corinthiens 5, 15)." (655)

***Surrexit Dominus vere, alleluia!* (Luc 24, 34; 1 Cor 15, 20)
Le Seigneur est **vraiment** ressuscité, alleluia!**